

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 134 (1989)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Le général Jomini (1779-1869) : quelques anecdotes  
**Autor:** Aerny, Francis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344958>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le général Jomini (1779-1869)**

### **Quelques anecdotes**

rapportées par Francis Aerny

Jacques Bainville, dans la préface de l'ouvrage de Xavier de Courville, relève que Jomini devinait le dieu de la guerre, l'Empereur. Il compare le général à un prodigieux joueur d'échecs qui se représente la série des combinaisons qui doivent sortir d'un coup quelconque avec une telle netteté et une telle rapidité qu'il est capable de mener plusieurs parties simultanées. Jomini, c'est le triomphe de la déduction rationnelle. Mais Jomini avait une telle passion de la logique qu'il ne déguisait nullement sa pensée, ce qu'un chacun n'appréciait pas toujours.

\*

\* \*

Au début de 1800, Jomini est secrétaire au Ministère de la guerre de la République helvétique. A Berne, lors d'un grand souper réunissant militaires français et suisses de haut grade, le jeune secrétaire de vingt ans est personnage négligeable. La bataille de Zurich date de quelques mois et le coup du 18-Brumaire de quelques semaines. Il est question des projets du Premier consul, en particulier de ses intentions militaires. En effet, à Dijon, une armée en formation se concentre. Interviendra-t-elle au nord du Rhin pour appuyer l'armée du général Moreau ou est-elle destinée à secourir

Masséna enfermé dans Gênes, assiégé par le général autrichien Mélas? Les hypothèses vont bon train. Un monsieur Tassin, aide-de-camp, pérore au milieu du groupe et affirme péremptoirement que l'armée de Dijon ira en Allemagne et il commence à décrire le plan de campagne. Soudain, il est interrompu.

— Vous n'y entendez rien, l'armée de Dijon n'ira ni sur le Rhin, ni sur le Danube, ni au bord de la Méditerranée. Elle passera par le Valais, franchira le col du Grand-Saint-Bernard pour tomber sur les arrières de Mélas.

Devant le tollé général provoqué par son intervention, Jomini déclare à M. Tassin: «Parions!», proposition acceptée. Après Marengo, les officiers suisses burent le champagne offert par M. Tassin à la santé du petit jeunet.

\*

\* \*

Par la suite, le maréchal Ney s'attacha Jomini dont il avait reconnu le génie complémentaire du sien. Le Payernois servait à titre volontaire et d'officier suisse. Napoléon avait rassemblé à Boulogne une grande armée destinée à l'invasion de la Grande-Bretagne.

La marine devait s'assurer la maîtrise de la Manche durant quarante-

huit heures. Comme à Berne naguère, on parlait beaucoup de cette entreprise. Lors d'un dîner, l'amiral Courant interpella notre héros :

– Et vous, Monsieur le Suisse, que dites-vous de cela ?

– Monsieur, c'est aux marins de décider si la chose est possible ; mais, lorsqu'elle le serait, il faudrait savoir si elle est opportune.

Scandale.

Après le dîner, Jomini se rendit chez le maréchal Ney.

– Ah ! vous venez réparer vos sottises !

– Monsieur le Maréchal, je n'en ai point commis, mais vous ne m'avez pas compris. Je vais m'expliquer.

Alors Jomini montra que les obstacles à l'entreprise étaient sur le continent. L'ambassadeur de Russie venait de quitter Paris, Vienne avait deux défaites à venger et n'attendait que l'instant propice. Aussi, avant d'aller en Angleterre, fallait-il être certain de pouvoir en revenir rapidement ; on était loin du compte.

On sait la suite ; la guerre éclata sur le continent d'abord, puis Trafalgar anéantit les espoirs de l'Empereur.

\*

\* \*

Ney aimait les manœuvres et il voulait en faire voir quelques-unes de son cru à l'Empereur qui allait arriver au camp de Boulogne. Un aide-de-camp avait rédigé les ordres puis était parti. Jomini, curieux, jeta un coup d'œil. Avec de telles instructions, le

gâchis était certain. Cela ne le concernait pas mais, réflexion faite, il décida d'alerter le maréchal Ney.

– Saurez-vous recommencer cela ? Passez-y la nuit s'il le faut.

Jomini ne se fit pas prier et glissa deux manœuvres à sa façon. Le lendemain, Napoléon félicita Ney qui n'avait pas été sans remarquer les adjonctions du Payernois. Puis ce furent Ulm, Elchigen, Austerlitz, et Ney n'eut qu'à se féliciter de son conseiller.

\*

\* \*

Jomini avait publié les deux premiers volumes de son *Traité des Grandes Opérations* et avait offert à Napoléon un exemplaire de chacun de ses ouvrages. Un jour, à Vienne, ayant du temps de reste, l'Empereur demanda au général Maret de lui lire un chapitre de cet ouvrage. Soudain, il éclata :

– Comment, Fouché laisse imprimer de tels livres ! A quoi bon instruire l'ennemi, il faut faire saisir cet ouvrage.

Se calmant, Napoléon reconnut qu'il s'était emballé à tort, car les vieux généraux ne lisent plus. Le 27 décembre 1805, l'empereur Napoléon signait un décret faisant du chef de bataillon suisse un colonel de l'armée française.

\*

\* \*

1806. C'est la guerre contre la Prusse. L'Empereur convoque le colo-

nel Jomini à Mayence (fin septembre). Après lui avoir demandé son avis à propos de l'armée prussienne, Napoléon déclara :

– Vous resterez avec moi.

Jomini invoqua son appartenance à l'état-major du maréchal Ney où il avait ses bagages, en vain.

– Alors j'irai chercher mes bagages à Nuremberg et je vous rejoindrai dans quatre jours à Bamberg.

Napoléon sursauta.

– Qui vous dit que je veux aller à Bamberg?

– La carte de l'Allemagne, Sire. Pour faire au duc de Brunswick ce que vous avez fait à Mack et à Mélas, il faut vous diriger sur Gera et, pour cela, passer par Bamberg.

– C'est juste, mais n'en soufflez mot

à personne car on ne doit pas savoir où je compte aller; surtout pas Berthier.

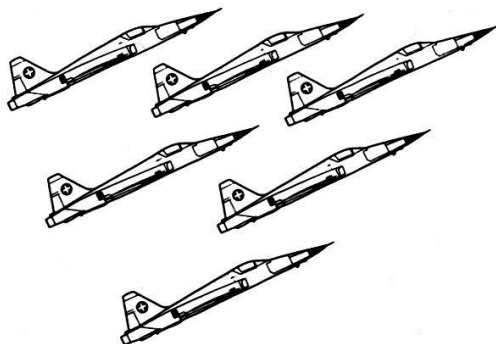
\*

\* \*

Pour le général Jomini, la neutralité n'est légitime que si elle est défendue par des moyens appropriés. «Une nation assez faible pour supporter un attentat contre son territoire est une nation perdue.» «Un gouvernement qui néglige son armée sous quelque prétexte que ce soit est coupable aux yeux de la postérité.» Bainville disait que «les économies en matière militaire étaient les plus ruineuses». «Une armée (suisse) disciplinée pourrait y tenir tête à des forces triples.» Ces quelques citations sont extraites du *Précis de l'art de la guerre* (1837).

F. Ae.

**La «Winterthur», elle aussi,  
doit ses performances exceptionnelles  
à l'efficacité de ses collaborateurs.**



**winterthur**  
assurances

De nous, vous pouvez attendre plus.